

## Les Villas du VENDOULE

07200 Saint Maurice d'Ardèche

Siret : 489 010 652 00019

Tél : +33(0)9 63 66 11 93/ +33(0)6 77 74 26 12

Fax : +33(0)4 75 37 76 47

[contact@ardeche-gites-vacances.fr](mailto:contact@ardeche-gites-vacances.fr)

### CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Après consultation téléphonique, confirmation à nous retourner sous 8 jours accompagnée du règlement de 30 % du montant de la location et du contrat de location.

Écrivez lisiblement et en majuscules SVP :

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Pays : Tél :  
Fax : Mobile :  
Email :  
Nombre de personnes : Adultes : Enfants :

#### Période de Réservation

Villa Sauvignon	4 à 6 personnes	Période du :		au :	
Villa Viognier	4 à 6 personnes	Période du :		au :	
Villa Chardonnay	6/7 personnes	Période du :		au :	
Villa Grenache	4 personnes	Période du :		au :	
Villa Merlot	4 personnes	Période du :		au :	
Villa Syrah	8 personnes	Période du :		au :	
Villa Clairette	4 personnes	Période du :		au :	
Vila Muscat	4 personnes	Période du :		au :	
Location à la semaine	x	nombre de semaine	=		
Location week end			=		
Ménage fin de séjour	Villas Grenache, Merlot, Clairette et Muscat	x 40 euros	=		
	Villas Chardonnay, Viognier et Sauvignon	x 70 euros	=		
Fourniture de draps		x 10 euros /pers.	=		
Fourniture serviettes de bain et de toilette		x 5 euros /pers.	=		
Chauffage			=		
Location de la salle de réception			=		
(La villa et la vaisselle doivent être rangés).			= TOTAL		

**Avez-vous pensé à  
une assurance annulation ?**

Montant des arrhes	TOTAL X 30%
Solde à régler 1 mois avant votre arrivée	TOTAL X 70%

Souscrire : <http://extranet.albinet.fr/adar/?id=641500>

Lit de bébé : oui / non      Chaise haute : oui / non      Sous réserve de disponibilité  
Réservations massage :     1 heure       1/2 heure

Règlements par :

Chèque Bancaire Français à l'ordre de :

**SARL Ardèche Gîtes Vacances**

Mandat postal

Chèques Vacances

A adresser à :

Sarl Ardèche Gîtes Vacances - Mme Thibon Florence

07200 Saint Maurice d'Ardèche

Merci de confirmer votre réservation par courrier sous huit jours, accompagné du contrat de location signé et d'un chèque d'arrhes de 30 % du montant total du séjour.

Passé ce délai, votre réservation ne pourra pas être prise en compte.

Le solde du règlement intervient 30 jours avant la prise de possession de l'hébergement.

En cas d'arrivée retardée, de départ anticipé ou d'annulation totale, aucune réduction ne pourra être accordée.